

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PERMIS A

OBJECTIFS: Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
-comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action



PRE-REQUIS: avoir plus de 18 ans, être titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans. La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

DUREE: 7 heures de formation dont 5h en pratique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

<p>SEQUENCE 1 : théorie-durée : 2 heures</p>	<p>Présentation-Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité-défectabilité-vitesse-conduite et produits psychoactifs</p> <p>■ Présentation</p> <p>L'(es) élève (s) est (sont) amené (s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu (s) et année (s) d'obtention, nombre de km parcourus/ an, type de motocyclette (s) utilisée (s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage ...</p> <p>■ Accidentalité-Vitesse-Défectabilité</p> <p>-Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.</p> <p>-Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.</p> <p>-Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :</p> <p>-vitesse et perception visuelle ;</p> <p>-vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;</p> <p>-vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.</p> <p>-Explications et échanges sur la signalisation spécifique et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes : types de routes et voies de circulation autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction.</p> <p>-Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ ou de chute.</p> <p>■ Conduite et produits psychoactifs</p> <p>-Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.</p> <p>-Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite.</p> <p>-Les sanctions.</p>
<p>SEQUENCE 2 : maniabilité hors circulation- durée : 2 heures</p>	<p>L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.</p> <p>Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage ...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.</p> <p><u>Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :</u></p> <p>-mouvements et positionnements du regard,</p> <p>-mouvements et positionnements de la tête et du corps,</p> <p>-comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices ;</p> <p>-Explications et travail sur le freinage :</p> <p>-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée,</p> <p>-utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante,</p> <p>-explications sur le transfert des masses,</p> <p>-comment s'arrêter et repartir en courbe ;</p> <p>-Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :</p> <p>-réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.</p>
<p>SEQUENCE 3 : circulation et clôture de la formation-</p>	<p>■ Circulation :</p> <p>L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élève (s), principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.</p>

<u>durée : 3 heures</u>	<p>-La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.</p> <p>-Dans le véhicule suiveur prend (nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique.</p> <p>-Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. L'élève peut pratiquer la circulation inter-files dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés.</p> <p>Ce bilan comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le ressenti de l'élève sur sa prestation ; -dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ; -un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW. <p>■ Clôture de la formation-20 minutes : Echanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).</p>
--------------------------------	--

Modalités de suivi et de validation

Evaluation :

Un bilan de connaissance théorique et pratique a lieu au cours de la formation.

Suivi et Validation :

Il n'y a pas d'examen à passer à la fin de la formation. Vous recevez une attestation de suivi.

Obtention du permis de conduire catégorie A sur votre permis de conduire.

Attention : l'attestation seule ne permet pas de conduire un véhicule relevant de la catégorie A.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ECSR .

Formation en présentiel. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes en alternant théorie et pratique.

Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique et thématique du code ;
- Cours en présentiel avec nos formateurs ;
- 3 pistes d'évolutions situées à 2kms (4min de trajet) ;
- 1 790 DUKE

Condition d'usage de la piste de formations à la conduite des véhicules deux-roues

Formations concernées : Am, A1, A2, A, A1 7heures.

Situation : _Route de Chaudes-Aigues, La Combe, 15 100 Saint-Flour.

Temps de déplacement depuis l'auto-école : environ 4 minutes, 2 Km.

Capacité d'accueil :

Dans le cadre des leçons deux-roues, les heures hors circulation comme en circulation, sont effectuées par un enseignant diplômé du BEPECASER « mention deux-roues » qui ne peut être autorisé à surveiller que **trois élèves au maximum**. Nos pistes sont mises à disposition par la ville de Saint-Flour est demeure le centre d'examens des permis de conduire. La priorité d'usage est donnée aux passages des épreuves encadrées par les inspecteurs du permis de conduire. Dans le cadre de la formation au permis, seuls, les centres de formations ont le droit d'utiliser les pistes. Les élèves ont cependant la possibilité de stationner leur véhicule.

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 205 €.

REF : CF/PROG.A

MISE A JOUR LE 20/01/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade